



8 MARS 2020 JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LE DROIT DES FEMMES

SOYONS LES GRANDES GAGNANTES

**Exigeons l'égalité réelle entre les femmes et les hommes !
Exigeons le retrait du projet de réforme des retraites !**

Les inégalités entre les femmes et les hommes ne sont plus à prouver dans la Fonction publique, inégalités salariales, d'évolution de carrières... et persistent aussi dans la société.

Dans le privé comme dans le public, la retraite à points portée par ce gouvernement baisserait les pensions et amènerait à « travailler plus longtemps ».

Elle pénaliserait encore plus les femmes qui représentent, dans la Fonction publique, 62 % des personnels. En dégradant ainsi la retraite, le gouvernement s'attaque frontalement à la vie professionnelle et personnelle des 3,5 millions d'agentes sur l'ensemble du territoire.

En voici quelques illustrations flagrantes :

- **Le calcul sur l'ensemble de la carrière serait dévastateur pour les femmes** qui connaissent davantage les temps partiels (82 % sont des femmes), la précarité (67 % des non titulaires sont des femmes) et les interruptions de carrière (95 % des congés parentaux sont pris par les femmes)...
- **La majoration de durée d'assurance par enfant** (1 an pour les fonctionnaires pour les enfants nés avant 2004 et 2 ans pour les non titulaires) dont bénéficient les mères **serait supprimée**...
- **La prise en compte des primes pour les fonctionnaires ne compenserait pas les baisses de pension.** Ce serait la double peine pour les femmes qui perçoivent globalement 1/3 de primes en moins que les hommes et restent concentrées dans des filières qui ont très peu de primes.
- **400 000 femmes fonctionnaires**, notamment les aides-soignantes, **perdraient la « catégorie active »** qui autorise un départ anticipé à partir de 57 ans, voire dans certains cas à 52 ans.

« L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » : ON EST LOIN DU COMPTE

Aujourd'hui, les inégalités de salaires sont de 19 % dans la Fonction publique car les femmes :

- sont davantage à temps partiel,
- sont plus nombreuses sur des emplois précaires,
- bénéficient moins des promotions et subissent le plafond de verre (frein aux évolutions de carrière pour l'accès aux catégories supérieures),
- perçoivent moins de primes et de parts variables de rémunération, sont majoritairement présentes dans des professions et filières moins valorisées.



En effet, les métiers à prédominance féminine dans la santé, le social, l'aide à la personne, l'éducation, la petite enfance, les services administratifs, ne sont toujours pas reconnus à la hauteur de leur utilité sociale. À cela s'ajoutent la non-mixité des métiers, les pressions des hiérarchies, les dégradations des conditions de travail et la persistance des violences sexistes et sexuelles.

Les politiques d'austérité (gel du point d'indice, suppressions d'emploi et restructurations dans les services publics et abandons de missions...) et les régressions sociales portées par la loi de transformation de la fonction publique ne font qu'aggraver la situation pour les femmes : plans de départs volontaires, précarité, individualisation des rémunérations, réduction des instances représentatives du personnel...

**POUR QUE LES FEMMES SOIENT
RÉELLEMENT LES « GRANDES GAGNANTES »,
NOS ORGANISATIONS SYNDICALES
REVENDIQUENT :**

- Une augmentation générale des salaires et des pensions.
- Des mesures ambitieuses, urgentes et financées pour mettre fin aux inégalités salariales et aux inégalités concernant les déroulements de carrière.
- L'ouverture de véritables négociations sur la revalorisation des métiers à prédominance féminine : « un salaire égal pour un travail de valeur égale ».

- Des créations d'emplois pour les services publics et un plan de titularisation.
- Une protection fonctionnelle renforcée pour toutes les victimes de violences sexuelles, sexistes, et la sanction réelle des agresseurs, ainsi que la prise en compte des violences conjugales détectées sur le lieu de travail.
- Des mesures pour une meilleure articulation vie professionnelle/vie privée.
- Un renforcement du service public de la petite enfance et des créations de places en crèche sur l'ensemble du territoire à la hauteur des besoins.

**NOS ORGANISATIONS SYNDICALES APPELLENT
LES PERSONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE**

à participer aux rassemblements comme celui organisé le **mardi 3 mars** sur Paris et sur le territoire pour exiger le retrait de la réforme des retraites et l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

**NOS ORGANISATIONS SYNDICALES APPELLENT
À PARTICIPER MASSIVEMENT**

aux marches et manifestations le **8 mars**, journée internationale pour le droit des femmes, et à toutes les actions interprofessionnelles qui se dérouleront autour de cette date.

